



Grâce à un
don de cornée

je peux
travailler...
conduire...
lire...

don d'organes
« je choisis
et je le dis »

...mais des centaines
d'autres personnes en Suisse
sont encore en liste d'attente



Hôpital ophtalmique
Jules-Gonin

Service universitaire d'ophtalmologie
Fondation Asile des aveugles

Greffe de cornée

**Rendre la vue: une opération simple et rapide...
mais une attente de près de 3 ans!**

La greffe de cornée peut concerner des personnes de tout âge, malvoyantes ou aveugles suite à un accident, une maladie ou une infection.

Il s'agit de la première greffe réalisée chez l'homme avec un des meilleurs taux de réussite.

**« Je suis
pour le don
d'organes et,
surtout, je le dis
à mes proches. »**

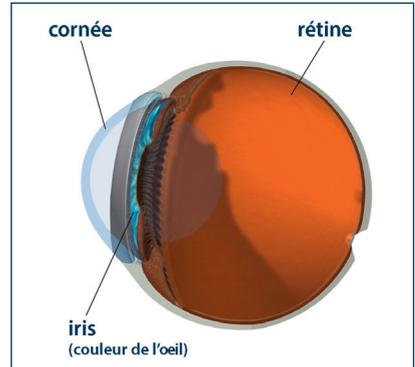


Dans certains pays européens, toute personne est donneur présumé, sauf s'il est établi qu'une opposition a été exprimée. Ce n'est pas le cas en Suisse.

**C'est donc de la responsabilité de chacun de réfléchir
au don d'organes et d'en parler avec ses proches.**

Qu'est-ce que la cornée ?

La cornée est une mince couche transparente en avant de la couleur de l'œil. A la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une infection, elle peut devenir opaque, allant jusqu'à enlever complètement la vue. Lorsque la cornée s'opacifie elle doit être remplacée en totalité ou de manière sélective.



Les greffes

La première greffe de cornée a été réalisée en 1905. C'est la première transplantation réussie sur un être humain, tous organes ou tissus confondus. La cornée est une zone immuno-protégée, les rejets sont donc très rares.



Fig. 1. La cornée est remplacée dans sa totalité (greffe de cornée transfixiante).

Fig. 2. La cornée est remplacée partiellement (greffe de cornée lamellaire).

Fig. 3. Seule une couche de la cornée, l'endothélium, est remplacée (greffe endothéliale « pure » ou DMEK).

Idée reçue : « Je ne peux pas donner ma cornée, je suis trop vieux et, de plus, myope ! »

Faux ! Si vous avez entre 16 et 90 ans, vous êtes donneur potentiel, même si vous êtes myope ou avez subi une opération de la cataracte. Ne vous auto-éliminez pas ! Il n'y a pratiquement pas de contre-indication, seul un médecin pourra détecter un éventuel défaut à votre cornée.

Où trouver une carte de donneur ?

Chez votre pharmacien, chez votre médecin
ou à l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin

Nouveau !

Votre carte de donneur sur smartphone :
Télécharger l'application



Medical Id



ou sur www.swisstransplant.org



**Hôpital ophtalmique
Jules-Gonin**

Service universitaire d'ophtalmologie
Fondation Asile des aveugles

www.ophtalmique.ch

